



Programme de mentorat en recherche et rédaction scientifiques pour la diversité de la recherche sur les politiques de lutte contre l'alcool

Aperçu du programme et processus de candidature

Date limite pour postuler
15 décembre 2021

À propos du programme

L'unité Moins d'alcool de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui fait partie du Département Promotion de la santé, le Groupe de recherche sur l'alcool (Alcohol Research Group) et l'Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé ont mis sur pied un nouveau programme de mentorat en matière de recherche et de rédaction scientifiques. Le programme entend accompagner les chercheurs des pays à revenu faible et intermédiaire en début de carrière dans leurs travaux d'analyse, de rédaction et de publication d'études sur le renforcement des politiques de lutte contre l'alcool qui ciblent les déterminants de l'acceptabilité, de la disponibilité et de l'accessibilité économique de l'alcool. Globalement, le programme vise à accélérer l'achèvement de travaux de recherche scientifique grâce au soutien de mentors experts.

Les mentorés (chercheurs en début de carrière) seront appariés à des mentors (universitaires chevronnés) pour participer à ce programme de 9 mois qui commencera au plus tard le 1^{er} janvier 2022. Le but du programme est que, grâce à des contacts à distance réguliers avec leur mentor, les chercheurs bénéficient des conseils nécessaires pour achever une étude dont les résultats soient pertinents contextuellement. Les mentorés sont encouragés à soumettre les résultats de leur étude pour publication scientifique, avec le concours de leur mentor. Comme aboutissement du programme, ils devront établir un diaporama sommaire qui servira à la diffusion ultérieure des résultats de leur étude. Un nombre limité de chercheurs mentorés seront sélectionnés pour cette cohorte initiale du programme.

Qui peut demander à bénéficier d'un mentorat ?

- Un ressortissant d'un pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou supérieure selon la classification de la Banque mondiale.
- Rattaché à un établissement universitaire ou à un organisme public (par exemple institut national de santé publique, observatoires, organismes de statistique, etc.) dans un pays à revenu faible ou intermédiaire, ou à l'étranger, mais dont les travaux portent sur le contexte d'un pays de cette catégorie.
- Réalise une étude sur un sujet concernant la réduction de l'usage nocif de l'alcool en tant que chercheur principal et auteur principal.
- Premier auteur de moins de cinq articles soumis à un comité de lecture, de préférence un chercheur qui est premier auteur pour la première fois.

Attentes des chercheurs débutants participants

- Assister à des réunions mensuelles régulières avec leur mentor, comme programmé.
- Présenter une étude en cours de réalisation sur la réduction de l'usage nocif de l'alcool en vue de soumettre un article scientifique à une revue.
- Communiquer les ébauches de manuscrit au mentor pour qu'il fasse des commentaires écrits.
- Assurer la coordination entre les membres de l'équipe de recherche qui contribuent à l'établissement du manuscrit.
- Faire les démarches nécessaires pour soumettre le manuscrit à une revue scientifique.
- Superviser le processus de révision d'après les commentaires du comité de lecture.
- Résumer l'étude sous forme de diapositives à la fin du programme.



Sujets de recherche visés

On privilégiera les études portant sur le contexte des pays à revenu faible ou intermédiaire (études sur un ou plusieurs pays). Il peut s'agir de recherches originales, d'analyses, de travaux conceptuels et de simulations qui aident à déterminer les mécanismes d'action politique. Les études sur les facteurs qui facilitent ou entravent les processus d'élaboration des politiques et de la législation – à l'échelle locale, nationale et internationale – sont également intéressantes. Parmi les domaines de recherche spécifiques peuvent figurer : la disponibilité physique des points de vente d'alcool et l'octroi de licences, leur densité et leur emplacement ; les étiquettes de mise en garde sur les boissons alcoolisées, l'influence des accords douaniers, le choix des consommateurs, les décisions éclairées ; le marketing, les restrictions visant à réduire l'exposition, les codes liés au contenu, la publicité, le parrainage, les spécificités numériques, la surveillance et l'application de la loi ; les lieux protégés contre la publicité, les points de vente et l'exposition en général, par exemple les écoles, les universités, les centres sportifs et les lieux où l'alcool est acheté et consommé sur place ; l'alcool non enregistré, y compris la production et le commerce illicites, les questions de genre qui y sont liées, la production artisanale ; les conflits d'intérêts, l'ingérence des acteurs économiques dans la conception et l'application des politiques de protection de la santé publique, les systèmes d'autorégulation et de corégulation, la responsabilité des entreprises ; les méfaits chroniques et aigus de l'alcool pour l'individu et les préjudices causés aux autres ; et l'impact de la lutte contre l'alcool et des mesures environnementales destinées à réduire le fardeau que représentent les problèmes d'alcool pour la santé publique au niveau international.

Considérations importantes

- La participation au programme ne garantit pas la publication des résultats de l'étude. Les mentors aideront les chercheurs à choisir une revue adaptée et les accompagneront dans le processus de soumission et de révision. La décision d'accepter de publier un article relève du comité de rédaction de la revue.
- Les mentorés sont invités à prendre note du numéro spécial de l'International Journal of Environmental Research and Public Health intitulé « Advancing Public Health by Alcohol Control: International Perspectives » (Promouvoir la santé publique en luttant contre l'alcool : éclairage international). Le numéro spécial peut convenir pour les études menées à bien dans le cadre de ce programme, mais la publication dans le numéro spécial se fera selon le processus établi d'évaluation par un comité de lecture ; les mentorés peuvent aussi s'adresser à d'autres revues.
- Les mentorés peuvent solliciter des ressources pour couvrir les dépenses d'analyse des données, de contrôle rédactionnel et/ou de traduction de l'étude. Les demandes de ressources seront examinées au cas par cas par les coordonnateurs du programme.
- Toutes les études doivent être publiées sous forme d'articles en libre accès conformément aux politiques de l'OMS pour l'égalité d'accès aux résultats de la recherche. Les chercheurs devraient solliciter des exemptions de frais de traitement dans la mesure du possible. Si celles-ci ne sont pas accordées, une demande de soutien supplémentaire peut être adressée à l'unité Moins d'alcool, qui examinera les requêtes au cas par cas.



Comment présenter une candidature

Veillez présenter votre candidature en envoyant un CV et un résumé de l'étude (maximum 500 mots) ou un protocole d'étude (maximum 1000 mots) à l'adresse ptrangenstein@arg.org. Les demandes peuvent être soumises dans une des six langues officielles de l'OMS (anglais, arabe, chinois, espagnol, français ou russe). Les candidatures seront examinées au fur et à mesure. La date limite de présentation des candidatures est le 15 décembre 2021.

- Toutes les publications en lien avec des études soutenues par le Programme de mentorat en recherche et rédaction scientifiques doivent mentionner le programme et le soutien financier reçu de l'OMS. Un énoncé standard sera fourni à cet effet.
- Les mentors et les mentorés ainsi que toute l'équipe de recherche devront remplir une déclaration d'intérêts au début du programme.
- On présume que le mentor figurera parmi les coauteurs de l'article scientifique sur lequel débouchera le programme, mais en dernier ressort, cette décision est laissée à l'appréciation de l'équipe de recherche.

Vous souhaitez être mentor?

Pendant les 9 mois que dure le programme, les mentors sont censés aider tous les mois le chercheur qu'ils accompagnent à préparer une étude pour publication dans une revue scientifique. Le travail des mentors peut consister à faciliter l'interprétation des résultats, à conseiller sur la présentation des conclusions et la formulation de recommandations de politique générale, à faire des commentaires sur les ébauches de manuscrit, à aider les chercheurs à présenter les soumissions initiales et à répondre au comité de lecture.

On recherche des personnes ayant le profil suivant :

- Diplôme de recherche universitaire de niveau supérieur en santé publique, en médecine ou en sciences sociales.
- Plus de 10 ans d'expérience de la recherche sur les interventions de santé publique visant à réduire la consommation d'alcool et/ou l'impact de la consommation d'alcool sur la santé.
- Travaux de recherche à fort impact sur la réduction de la consommation l'alcool, les effets de la consommation d'alcool sur la santé et le bien-être, la mise en œuvre de stratégies et d'interventions et la mesure de leurs résultats, ou études similaires publiées dans des revues scientifiques internationales.
- Expertise méthodologique dans le domaine des méthodes qualitatives et quantitatives utiles.
- Expérience en tant que conseiller pédagogique.

Pour participer à ce programme en tant que mentor, veuillez envoyer aux organisateurs avant le 15 décembre 2021 votre CV accompagné d'une courte lettre de motivation donnant des précisions supplémentaires. Un effectif de 10 mentors (un par mentoré) est prévu pour la cohorte de 2022. Le groupe de mentors devrait comprendre des représentants de toutes les Régions de l'OMS, de différents pays, contextes et domaines d'expertise techniques. Les mentors recevront de modestes honoraires pour le temps qu'ils consacrent à leur tâche.



Coordonneurs du programme

Organisation mondiale
de la Santé

Juan Tello
Chef, unité Moins
d'alcool
telloj@who.int

Alliance pour la recherche
sur les politiques et les
systèmes de santé

Robert Marten
Scientifique
martenr@who.int

Groupe de recherche
sur l'alcool

Pamela Trangenstein
Scientifique
ptrangenstein@arg.org

Tom Greenfield,
Directeur scientifique
tgreenfield@arg.org



International Journal of Environmental Research and Public Health: Numéro spécial – Promouvoir la santé publique en luttant contre l'alcool : éclairage international

L'International Journal of Environmental Research and Public Health est une revue scientifique à comité de lecture qui publie des articles originaux, des analyses critiques, des notes de recherche et de courtes communications dans le domaine interdisciplinaire des sciences de l'environnement et de la santé publique. Un appel à contributions a été lancé pour un numéro spécial intitulé «Advancing Public Health by Alcohol Control: International Perspectives».

Message des rédacteurs invités, Pamela Trangenstein et Tom Greenfield

Des études poussées sur les politiques de lutte contre l'alcool sont essentielles pour concevoir, adopter et appliquer des politiques efficaces et d'autres mesures environnementales visant à réduire la consommation d'alcool et les conséquences des problèmes connexes. Nous recherchons des contributions portant sur les méfaits à la fois chroniques et aigus de l'alcool pour l'individu et sur les préjudices causés aux autres. Nous sollicitons des articles sur l'impact de la lutte contre l'alcool et des mesures environnementales destinées à réduire le fardeau que représentent les problèmes d'alcool pour la santé publique au niveau international. Les articles peuvent porter sur une ou plusieurs politiques nationales, des politiques étatiques ou provinciales, ou même des politiques organisationnelles, comme les règles relatives à l'alcool sur le lieu de travail ou dans les forces armées, afin qu'ils servent de base aux efforts déployés au niveau international pour réduire les méfaits de l'alcool. En plus des évaluations de politiques déterminées, nous nous intéressons aux analyses, aux travaux conceptuels et aux simulations qui aident à déterminer les mécanismes d'action politique. Enfin, nous en savons encore moins sur le processus d'élaboration des politiques et des mesures législatives – à l'échelle locale, nationale et internationale – et les articles traitant de cette importante question que sont les facteurs propices et les obstacles sont également recherchés.

Date limite de soumission des contributions : 10 mars 2022. Voir ici pour en savoir plus sur le numéro spécial et les soumissions. Les personnes souhaitant présenter un article pour le numéro spécial qui répondent aux critères applicables aux mentorés seront invitées à présenter leur candidature au Programme de mentorat en recherche et rédaction scientifiques.